



## **Trame Verte et Bleue : Promenade des 8 jardins (Création de 8 jardins thématiques)**

### **Porteur de projet :**

Communauté Urbaine d'Arras

### **Descriptif du projet :**

Création de 8 jardins thématiques Trame verte et bleue

### **Enjeu, contenu du projet**

#### **Objectifs et enjeux du projet**

- Stratégie du projet

La promenade des huit jardins est située dans la vallée du Crinchon, axe structurant de la Trame verte et bleue de l'Arrageois avec la vallée de la Scarpe. Elle vise à restaurer les milieux connexes au cours d'eau. L'enchaînement de ces jardins constitue un projet global permettant une promenade à travers des lieux ouverts à la détente dans le respect de l'environnement.

- Objet technique

Succession de huit jardins ayant des caractéristiques fonctionnelles différentes (paysagères, zones d'expansion de crues, jardins familiaux, zones d'intérêt écologique particulier...).

- Le Pré (réalisé) constitue une prairie humide de 2 ha ouverte au public en 2007. Il exprime aujourd'hui tout son potentiel écologique (refuge de nombreux insectes, grenouilles, oiseaux...).

- La Bassure (réalisé) est longtemps restée à l'état de prairie. La vocation de ce site tient à l'identité maraîchère de la commune d'Achicourt. Cette zone d'expansion de crues a permis de recréer les îlots qui existaient par le passé en les délimitant par les fossés de drainage.

- Le Jardin de la terrasse (à réaliser) visera la préservation et valorisation du bois d'Achicourt.

- Aspect structurant du projet

Restauration écologique de l'axe nord-sud de la Trame bleue de l'Arrageois

- Interactions avec les autres trames structurantes

Le Crinchon est bordé par un cheminement doux (chemin des deux eaux) dont la réfection a été déclarée d'utilité publique en 2010. Les travaux seront réalisés après acquisition des terrains.

- Faisabilité matérielle à l'horizon 2020-2030 pour le Jardin de la terrasse et démarche prospective pour les 5 autres jardins.

### **Informations techniques nécessaires**

#### Éléments prévisionnels

**FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS**

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ?  
En partie (Jardin de la terrasse)
- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ?  
OUI
- le projet est une idée validée politiquement.

Nature du projet :

Schéma Trame verte et bleue

Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?  
NON
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?  
OUI
- Localisation et point(s) d'accès - par quels modes ?

Voies routières

Ligne de bus

Voie douce existante et réfectionnée à court terme

Consommation d'espace

- le projet consomme-t-il des espaces agricoles ?  
OUI
  - si le projet consomme des espaces agricoles a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain)  
NON

Logement

- le projet produit-il des logements ?  
NON

**FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS**

**Repérage spatial du projet**

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation) :

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

Les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93, de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.  
Les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.